



DECISION ADMINISTRATIVE

N° 162/2024/A

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal
en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Objet :

Abonnement au profil acheteur « Marchés Sécurisés » proposé par la société ATLINE

Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique relatif au seuil permettant de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence en raison de son montant ;

Considérant la volonté de munir les services d'outils efficaces et pertinents pour les accompagner au mieux dans leurs missions ;

Considérant que le prestataire actuel, Achatpublic, ne répond plus aux besoins du service marchés en termes de Profil acheteur ;

Considérant que le service présenté ci-dessous se substituera à l'outil actuel ;

Le Maire

DÉCIDE

De conclure avec la société ATLINE SAS, domiciliée 4, Avenue du Recteur Poincaré 75016 PARIS, un abonnement au profil acheteur Marchés Sécurisés permettant la configuration et l'hébergement d'un espace privé (Profil Acheteur) au nom de la collectivité sur la plateforme « Marchés-Sécurisés » avec un accès à toutes les fonctionnalités nécessaires à la gestion des consultations marchés de la collectivité.

Le contrat est conclu jusqu'au 31 décembre 2025. Il est renouvelé par tacite reconduction et peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties par lettre RAR ou e-RAR adressée au moins deux mois avant le 31 décembre de chaque année.

Le contrat prendra fin au plus tard le 31/12/2028.

Pour l'année 2025, le coût de l'abonnement proratisé du 1^{er} mars au 31 décembre 2025 s'élève à **864,50 € HT**.

De signer le bon de commande annexé à la présente décision administrative.

Fait à VIF,

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité,
que le présent acte publié sous forme électronique
sur le site internet de la collectivité est exécutoire et
qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal
Administratif de Grenoble dans un délai de deux
mois à compter de cette date de publication.*